

VILLE DE CHARMEIL

ADRESSE POSTALE :
SERVICE URBANISME

Place Robert Chopard

03110 CHARMEIL

Tél : 04 70 32 46 33

Mail : accueil-charmeil@orange.fr

Affaire suivie par : Leslie LEFEBVRE

Tél : 04 63 01 10 45

Mail : l.lefebvre@vichy-communaute.fr

Service ADS Vichy Communauté

(A rappeler pour toute correspondance)

Numéro du dossier : PC 03060 25 A0007

Date de dépôt : 20/05/2025

Demandeur :

Monsieur HMIMSA MOUHSINNE

26 Rue de Romainville

03300 Cusset

OBJET : Demande de Permis de Construire déclarée sans suite

REFERENCE : Notre lettre du 28/05/2025

Par lettre sus visée, il vous a été demandé certaines pièces complémentaires qui ne nous sont pas parvenues à ce jour.

Le délai de trois mois qui vous était imparti pour répondre étant écoulé, je viens par la présente vous informer que votre dossier a été automatiquement **classé sans suite**.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande réglementaire prévue par les textes en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CHARMEIL, le 10 septembre 2025

le Maire,
Franc GONZALES



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.